COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Directeurs Généraux des Sociétés de téléphonie Mobile TELECEL CENTRAFRIQUE, MOOV AFRICA CENTRAFRIQUE, ORANGE CENTRAFRIQUE informent leurs aimables clientèles et le grand public que, depuis 24 heures des messages à caractère mensonger et diffamatoire sont diffusés sur les réseaux sociaux, selon lesquels les appels sur le réseau de quelques Opérateurs seraient « sur écoute ».

Les Directeurs Généraux tiennent ici à apporter un démenti face à ces calomnies qui sont de nature à jeter un discrédit sur nos sociétés et à briser la confiance que vous avez toujours placée en nous.

Un tel comportement, délibérément calomnieux et nuisible, ne peut être admis. Ces informations sont mensongères, de nature à nuire au secteur des télécommunications en République Centrafricaine et portent atteinte à l'image de marque des opérateurs.

A cet effet, Telecel Centrafrique, Moov Africa Centrafrique et Orange Centrafrique assurent aux abonnés que les communications sont sécurisées, ne sont pas sur écoute et qu'ils n'ont pas reçu de demande des autorités de mise sous écoute des appels.

Les Opérateurs assurent à l'ensemble de leurs abonnés :

1. Qu'ils ne disposent d'aucun système d'écoute ni d'enregistrement d'appels vocaux,
2. Que le Gouvernement Centrafricain n'a jamais demandé aux Opérateurs la mise en place d'un système d'écoute ou d'enregistrement d'appels.

Les Opérateurs useront de leurs droits de réponse et se réservent le droit d'ester en justice contre les auteurs de cette diffamation en vue de réparation pour les préjudices subis.

TELECEL Centrafrique	Orange Centrafrique	MOOV Africa Centrafrique
Mr. Malek ATRISSI	Mr. Regis DELIERE	Mr. Abdelhakim ELKHAIRI